



## COMPTE RENDU REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 19 décembre 2024 à 14 h 00  
en Mairie des Adrets

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

### Points à l'ordre du jour

<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 24 SEPTEMBRE 2024.....</b>	<b>6</b>
1.1	Validation du CR du CA de la FAI du 24 septembre 2024 .....	6
1.2	Accueil de Madame Ingrid HAMMAN, Directrice adjointe de la DDETS 38 depuis juillet 2023 .....	6
<b>2</b>	<b>VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>7</b>
2.1	Composition de l'équipe technique .....	7
2.2	Résultat prévisionnel 2024 et partage autour des financements refusés, acceptés, et à poser autour de la prédation.....	8
2.3	Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA .....	8
2.3.1	Projets particuliers méritant l'attention du CA.....	8
2.4	Calendrier associatif.....	10
2.4.1	Calendrier des Commissions 2025 .....	10
2.4.2	CA d'arrêté des comptes .....	11
2.4.3	AG 2025, le 10 avril à l'Alpe d'Huez .....	11
<b>3</b>	<b>SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS.....</b>	<b>11</b>
3.1	Partage des travaux de la Commission "Améliorations Pastorales" et proposition du programme 2025 pour le CDI.....	11
3.1.1	Avis du Conseil d'Administration sur la programmation d'améliorations pastorales du Conseil Départemental de l'Isère .....	11
3.1.2	Information au Conseil d'Administration sur la programmation déposée auprès des lignes Régionales et FEADER.....	13
3.1.3	Synthèse des projets d'améliorations pastorales.....	14

<b>3.2</b>	<b>Bilan du Festival 2024, perspectives et calendrier 2025.....</b>	<b>15</b>
3.2.1	<i>Bilan de l'édition 2024.....</i>	15
3.2.2	<i>Perspectives et calendrier pour l'édition 2025.....</i>	16
<b>3.3</b>	<b>Congrès de la FNSEA.....</b>	<b>16</b>
<b>4</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES.....</b>	<b>17</b>
<b>5</b>	<b>TEMPS PROSPECTIF AVEC L'EQUIPE TECHNIQUE.....</b>	<b>17</b>
5.1	<b>Quels types de compétences et de capacités développer dans les prochaines années pour l'équipe technique FAI.....</b>	<b>17</b>
5.2	<b>Questions pour la Commission prospective du 7 janvier 2025.....</b>	<b>18</b>



## Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 19 décembre 2024

### 1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 24 SEPTEMBRE 2024

#### 1.1 Validation du CR du CA de la FAI du 24 septembre 2024

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 24 septembre 2024.

#### 1.2 Accueil de Madame Ingrid HAMMAN, Directrice adjointe de la DDETS 38 depuis juillet 2023

Le CA et Mme Hamann proposent d'organiser la nouvelle relation de travail avec la DDETS 38 sur les entrées suivantes :

- Participation de la DDETS à la prochaine commission Bergers-Employeurs dans le courant du premier trimestre 2025
- Sollicitations pour les formations / droit du travail
- Retours anonymisés des contrôles éventuels
- Démarches de progrès à partager sur le long terme

Cette feuille de route sera affinée par la suite.

### 2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

#### 2.1 Composition de l'équipe technique

Le CA prend acte de la stabilisation de l'équipe et de l'absence pour congé maternité prévue, confirme le besoin de conserver des capacités terrain et estivales, et mandate le Pdt et l'équipe technique à organiser le recrutement dans la mesure où les budgets et charges de travail se confirment et le permettent.

#### 2.2 Résultat prévisionnel 2024 et partage autour des financements refusés, acceptés, et à poser autour de la prédation

Le CA prend acte de la perspective d'un Résultat qui serait déficitaire, avec les précautions nécessaires.

#### 2.3 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

En ce qui concerne l'ouverture du secteur TVA, le CA prend acte de cette évolution comptable qui se confirme à partir de 2025.

En ce qui concerne l'éventuel rachat d'un des véhicules LLD dont le contrat arrive à échéance en mars 2025, le CA mandate le Directeur pour conduire les études nécessaires et le cas échéant, autorise le Président à réaliser les éventuelles acquisitions si la formule s'avérait avantageuse pour la FAI.

##### 2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

En ce qui concerne les analyses de la pratique sur les relations interpersonnelles et devant l'importance de la prévention en la matière, le CA de la FAI mandate l'équipe technique pour engager cette action dès que possible, et propose les orientations opérationnelles suivantes :

- Que ces questions soient intégrées dans les formations
- Que l'on intègre davantage cette question dans les affectations, en particulier des bergers-es d'appui
- De bien travailler les conditions d'accueil des bergers, y compris les questions d'eau, de capacité de logement...
- Que le partenariat avec la MSA en la matière est une très bonne chose
- Qu'une séance de travail puisse être ouverte au CA, dans une forme et temporalité qui resteront à déterminer.

Le CA entend cette prise en considération de la question de la prédation en dehors des zones habituelles et plus particulièrement dans la périphérie des villes, agglos et vallées. Il propose des points d'attention/ besoins des avis du CA pour :

- Solliciter les PPT autour de la prédation (impacts sur les systèmes d'élevage) et de se centrer majoritairement sur les bovins.
- Vérifier que des crédits issus des budgets de l'environnement puissent être affectés à cette problématique.

En ce qui concerne le diagnostic préalable à la mise en place du PPT SMVIC, le CA salue l'initiative de SMVIC et autorise le Pdt et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires.

En ce qui concerne le CASDAR Sylvopastoralisme, le CA autorise le Pdt et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires.

En ce qui concerne le projet de cage de désinsectisation, le CA se positionne favorablement à engager les démarches de mise en conception de cet outil. Il souligne l'importance de rester vigilant sur les diffusions des produits utilisés par les voies respiratoires pour les travailleurs et le bétail. Il prend acte que des cages de ce type sont en service au GDS de l'Indre et souhaite pouvoir conduire cette action en lien étroit avec le GDS de l'Isère. Le CA autorise le Président et l'équipe techniques à engager les démarches nécessaires.

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel 2025 et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

## 2.4 Calendrier associatif

2.4.1 Calendrier des Commissions 2025

2.4.2 CA d'arrêté des comptes

La date du mardi 25 mars est arrêtée, 10-13h00.

2.4.3 AG 2025, le 10 avril à l'Alpe d'Huez

Le CA valide l'organisation en cours et remercie les partenaires engagés de l'accueil qu'ils mettent en place.

## 3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

### 3.1 Partage des travaux de la Commission "Améliorations Pastorales" et proposition du programme 2025 pour le CDI

3.1.1 Avis du Conseil d'Administration sur la programmation d'améliorations pastorales du Conseil Départemental de l'Isère

Le CA prend acte des travaux de la Commission Améliorations Pastorales, valide les propositions et autorise le Président et l'équipe technique à procéder à la présentation de cette liste et des dossiers au Département de l'Isère.

3.1.2 Information au Conseil d'Administration sur la programmation déposée auprès des lignes Régionales et FEADER

Le CA prend acte de la liste des projets soutenus par la Région et le FEADER. Il salue le portage de projets d'améliorations pastorales par les collectivités. Le CA est inquiet des limites budgétaires qui semblent, cette année, s'imposer à nous, conduisant à des priorisations à mettre en place et à de l'incertitude en fin de mandat municipal.

3.1.3 Synthèse des projets d'améliorations pastorales

Le CA souligne l'engagement global des porteurs de projets et des financeurs en faveur des espaces pastoraux et des activités pastorales. Le montant total des dépenses est de plus de 1,25 million d'€ de travaux pour 2025. Il souligne les engagements budgétaires en faveur des logements et des équipements, dont les stratégies sont d'améliorer les conditions de vie et de travail en espace pastoral.

### 3.2 Bilan du Festival 2024, perspectives et calendrier 2025

3.2.1 Bilan de l'édition 2024

Le CA salue l'édition 2024, qui s'est tenue dans les budgets impartis, a produit les effets escomptés, et a développé de nouvelles opportunités de partenariats.

3.2.2 Perspectives et calendrier pour l'édition 2025

Le CA valide l'organisation du festival et ses composantes comme proposées, en intégrant les éventuels besoins de repositionnement liés à la mise à disposition incertaine de la place Victor Hugo.

### 3.3 Congrès de la FNSEA

Le CA propose de rester sur cette proposition de participation au congrès de la FNSEA sans engager de contribution financière au-delà des temps de travaux liés à la présence sur le site. L'équipe technique prendra contact avec la FDSEA pour caler les modalités de partenariat.

## 4 QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, ce point est clos.

## 5 TEMPS PROSPECTIF AVEC L'EQUIPE TECHNIQUE

### 5.1 Quels types de compétences et de capacités développer dans les prochaines années pour l'équipe technique FAI

Le CA, dans ces échanges, fait valoir l'importance de la présence de la FAI (élus et salariés) aux côtés des opérateurs et des partenaires. En ce sens, la FAI est également le bras armé des partenaires pour les présences de terrain. Il convient donc de s'organiser pour rencontrer les acteurs sur le terrain, y compris en dehors des habitudes de travail. De la même manière, la FAI devra conserver ses capacités à être sur le terrain par la formation des agents, les capacités à se déplacer et à être présents dans les espaces pastoraux. Ces éléments intégreront les éléments budgétaires nécessaires.

### 5.2 Questions pour la Commission prospective du 7 janvier 2025



# Compte rendu Conseil d'Administration du 19 décembre 2024 en mairie des Adrets

## 1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 24 SEPTEMBRE 2024

### • Accueil des participants

Denis REBREYEND accueille les participants, et les remercie de leur engagement. Il remercie la Mairie des Adrets de la mise à disposition de la salle de réunion.

### 1.1 Validation du CR du CA de la FAI du 24 septembre 2024

Le Président de séance demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 24/09 et s'ils ont des remarques à son propos.

*Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 24 septembre 2024.*

### 1.2 Accueil de Madame Ingrid HAMMAN, Directrice adjointe de la DDETS 38 depuis juillet 2023

- La DDETS (Direction Départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) est issue de la fusion des Directions Départementales de l'emploi et de la cohésion sociale, avec inspection du travail, et prend en charge les sujets liés aux entreprises en difficulté et les logements et hébergements d'urgence.
- Mme Hamann est arrivée en Isère en été 2024, après un poste dans les Hautes-Alpes les 10 années précédentes, dont responsable unité de contrôle, avec des contrôles sur les conditions de travail des bergers et les conditions d'hébergement. Elle est sensibilisée à la relation aux Groupements Pastoraux, aux éleveurs, aux situations de travail avec beaucoup de partenaires (DDT FDSEA MSA...) dans l'objectif de faire avancer des situations difficiles.

La proposition de la DDETS est à la fois d'être un corps de contrôle ; mais aussi d'explicitation et d'accompagnement.

Une négociation agri est en cours, présidée par la Commission mixte paritaires agricole, avec un chantier engagé (dans tous les Dpts). La dernière position de la FRSEA est de négocier au niveau Régional sur les bergers, et de ne pas intervenir sur des échelles inférieures.

Afin de travailler dans les meilleures conditions à la préparation des prochaines campagnes, sa proposition est de réaliser une ou des réunions à destination des employeurs, afin de repérer des points de vigilance à avoir avant le début de la prochaine estive.

Elle souligne que la thématique est importante, avec une profession méconnue et difficile, comportant des risques élevés. Elle souligne que l'une des priorités de la DDETS est la prévention des accidents, dont une grande part ne nécessite pas des investissements énormes.

Denis REBREYEND remercie Mme Hamann de cette intervention et de ses engagements en faveur du travail en alpage et rappelle les travaux de longue haleine de la FAI, en termes de prévention, d'équipements, de respect des personnes et des engagements mutuels, en lien avec les services de l'inspection du travail, et se réjouit de la présence de la DDETS dans les tours de table.

Il souligne également le souhait de la prévention.

*Le CA et Mme Hamann proposent d'organiser la nouvelle relation de travail avec la DDETS 38 sur les entrées suivantes :*

- Participation de la DDETS à la prochaine commission Bergers-Employeurs dans le courant du premier trimestre 2025*
- Sollicitations pour les formations / droit du travail*
- Retours anonymisés des contrôles éventuels*
- Démarches de progrès à partager sur le long terme*

*Cette feuille de route sera affinée par la suite.*

## **2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION**

### **2.1 Composition de l'équipe technique**

*Rapporteur : Bruno CARAGUEL*

Chloé BARANOWSKI est revenue de son congé maternité ; elle reprend les missions qui lui étaient dévolues avant son départ et en intègre de nouvelles.

Sophie DELASTRE sera en congé maternité de mai 2025 à début novembre 2025.

Christophe MOULIN renouvelle un temps partiel hivernal.

Le reste de l'équipe est inchangé.

A mettre au débat l'opportunité de la présence d'une personne supplémentaire, particulièrement en renfort estival, qui sera en capacité de venir épauler l'équipe à partir de mars 2025 jusqu'à la fin d'année 2025, sur les moyens du remplacement du congé maternité de Sophie DELASTRE. Ce choix dépendra des capacités du prévisionnel 2025 FAI et des orientations de la structure.

Le profil de poste pourrait être composé des tâches et volumes suivants :

Taches	Jrs prévus
Berger d'appui	20
MAE	13,5
Appui PPT (carto)	8
Appui festival	15
MECPT	30
Permanence bureau estivale	7
Signalétique pasto	8
Formation	8
Divers	10
AFP GTNA	4
<b>Somme de nombre de jours prévus</b>	<b>123,5</b>
<b>Nombre de jours à travailler sur temps plein</b>	<b>160</b>

*Le CA prend acte de la stabilisation de l'équipe et de l'absence pour congé maternité prévue, confirme le besoin de conserver des capacité terrain et estivales, et mandate le Pdt et l'équipe technique à organiser le recrutement dans la mesure où les budgets et charges de travail se confirment et le permettent.*

## 2.2 Résultat prévisionnel 2024 et partage autour des financements refusés, acceptés, et à poser autour de la prédation

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2024 prévisionnels

Au niveau des charges prévisionnelles 2024, le poste rémunérations du personnel comprend, outre les salaires chargés de l'année :-

- Des indemnités de départ pour 6000 €
- Une estimation de la variation de la provision pour congés à payer, pour 5000 €

Au niveau des produits, le projet MECPT 2024 a peu de chances d'être financé (5000 à 10000 € en prévisionnel).

Ces éléments sont les premiers motifs pouvant expliquer un résultat qui se profilerait déficitaire potentiellement jusqu'à -20 K€, mais le prévisionnel présenté reste très prudent, notamment en ce qui concerne l'avancement des projets au 31/12 et donc l'affectation plus ou moins importante des parts de financements correspondants à l'exercice 2024.

*Le CA prend acte de la perspective d'un Résultat qui serait déficitaire, avec les précautions nécessaires.*

## 2.3 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2025 prévisionnels

Concernant les charges prévisionnelles, le poste rémunérations du personnel (salaires chargés) prend en compte le congé maternité de Sophie Delastre, et son remplacement par Juliette Fortunier, ainsi que le financement de 2 stages de 6 mois.

- **Évolution du statut TVA de la FAI**

Lors des CA de juin et de septembre 2024, il a été évoqué l'évolution potentielle, dans la comptabilité de la FAI, vers une sectorisation avec un secteur assujéti à la TVA et à l'IS, du fait de volumes de prestations nous amenant potentiellement au-dessus du seuil d'exonération, principalement en raison de la collecte des cotisations d'assurance gros risque en alpage en tant que mandataire de Groupama à partir 2024.

Dans les faits, le prévisionnel se confirme, avec un peu de retard sur les encaissements, nous amenant à une évolution de notre statut TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

*En ce qui concerne l'ouverture du secteur TVA, le CA prend acte de cette évolution comptable qui se confirme à partir de 2025.*

- **Réflexion sur le rachat d'un véhicule arrivant au terme d'un contrat LLD :**

Le contrat de l'un des véhicules de la flotte FAI arrive à échéance au mois de mars 2025, le second un an plus tard environ. Le renouvellement de ce premier contrat de location pour un véhicule de fonction est difficile, car les prix ont très nettement augmenté.

Le format de la Renault Kangoo est conforme aux usages.

Ces véhicules sont classés en critère 2, qui peuvent entrer en ZFE Grenoble jusqu'à l'horizon 2030.

Par ailleurs, la FAI faisant évoluer son statut TVA pourra récupérer de la TVA dans le cadre des achats de véhicules.

Il est proposé que l'équipe technique étudie les options de rachat a priori avantageuses proposées à l'issue du contrat LLD, évalue les nouveaux flux financiers que cela implique entre le salarié bénéficiaire et la FAI. La règle de surveillance et de décision est la suivante : Le coût à charge de la FAI du véhicule mis à disposition ne doit pas être plus élevé que le remboursement des Km au tarif fiscal pour un véhicule 5cv.

*En ce qui concerne l'éventuel rachat d'un des véhicules LLD dont le contrat arrive à échéance en mars 2025, le CA mandate le Directeur pour conduire les études nécessaires et le cas échéant, autorise le Président à réaliser les éventuelles acquisitions si la formule s'avérait avantageuse pour la FAI.*

### 2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL présente de manière approfondie les nouveaux projets notables, ou avec incidence nouvelle sur le budget prévisionnel, informations ou décisions relevant du CA :

- **Analyses de la pratique sur les relations interpersonnelles, en interne et externe**

L'équipe technique de la FAI augmente son amplitude d'âge et de genre, idem au CA.

Le constat est que les différences se creusent entre les comportements habituels et les comportements attendus et que des tensions peuvent naître à partir de certains messages ou comportements implicites, qui peuvent être, à juste titre, vécus comme des violences, et dans tous les cas être des sources de dysfonctionnements.

Par exemple, la bergère d'appui a été victime de propos et actes déplacés.

Afin de prévenir les risques au travail, de faciliter les relations, d'anticiper, de partager ces approches et capacités d'anticipation dans le réseau d'acteurs de la FAI, il apparaît nécessaire de prendre un temps d'analyse et de travailler ces éléments, qui seront dans un second temps à partager avec les adhérents, partenaires.

Agri Emploi se positionne comme partenaire actif sur cette action.

La MSA se positionne comme partenaire et accompagnant, mobilisant également des moyens.

Le Président ouvre le débat.

*En ce qui concerne les analyses de la pratique sur les relations interpersonnelles et devant l'importance de la prévention en la matière, le CA de la FAI mandate l'équipe technique pour engager cette action dès que possible, et propose les orientations opérationnelles suivantes :*

*-Que ces questions soient intégrées dans les formations*

*-Que l'on intègre davantage cette question dans les affectations, en particulier des bergers-es d'appui*

*-De bien travailler les conditions d'accueil des bergers, y compris les questions d'eau, de capacité de logement...*

*-Que le partenariat avec la MSA en la matière est une très bonne chose*

*-Qu'une séance de travail puisse être ouverte au CA, dans une forme et temporalité qui resteront à déterminer.*

- **Perspectives d'investissement FAI autour des impacts de la présence des loups**

Sur le constat du refus de la DREAL sur des projets structurants en 2024 et de l'acceptation de la Région pour un programme en Matheysine en 2025 (30 jours sur GPS / affolement / socio / CPT bovins), et devant la demande des intercommunalités de s'intéresser à la question de la prédation sur leurs territoires, il est proposé de construire un nouveau projet à déposer auprès de la Région, à réfléchir avec les PPT pour travailler en 2026 afin :

- D'assurer une continuité aux Analyses de Vulnérabilité Territoriale et de partager cette démarche avec le PNRC,
- D'approfondir :
  - La prédation en contexte périurbain (étude dédiée en Belledonne + focus zones pastorales en SMVIC),
  - L'éthologie et les affolements bovins,
  - Les analyses GPS pour des analyses zootechniques et éthologiques,
  - Les effets et efficacités des chiens de protection sur bovins.

Le nombre de jours de travail de la FAI a été estimé à 49 jours en 2025 ; 110 jours en 2026 ; 22 jours en 2027.

Sur cette présentation, le Président ouvre le débat.

*Le CA entend cette prise en considération de la question de la prédation en dehors des zones habituelles et plus particulièrement dans la périphérie des villes, agglos et vallées. Il propose des points d'attention/ besoins des avis du CA pour :*

*-Solliciter les PPT autour de la prédation (impacts sur les systèmes d'élevage) et de se centrer majoritairement sur les bovins.*

*-Vérifier que des crédits issus des budgets de l'environnement puissent être affectés à cette problématique.*

- **Diagnostic préalable à la mise en place du PPT de SMVIC**

La CC de SMVIC a fait acte de candidature pour un PPT. Ils ont prévu d'engager le diagnostic préalable pour le courant 2025, à rendre en décembre 2025 environ. Un devis est en cours de préparation, et pourra faire apparaître, le cas échéant, un partenariat avec la CA 38.

*En ce qui concerne le diagnostic préalable à la mise en place du PPT SMVIC, le CA salue l'initiative de SMVIC et autorise le Pdt et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires.*

- **CASDAR Sylvopastoralisme**

Un programme interrégional CASDAR sur le sylvopastoralisme a été déposé en 2023 aux financements CASDAR (Occitanie, AuRA, Bourgogne Franche Comté, Corse).

Ce programme vise à travailler sur des itinéraires techniques de gestions sylvicoles intégrant des objectifs de pâturage des sous-bois, selon la nature des essences forestières et les types de systèmes pastoraux. Il rassemble des organismes techniques forestiers, agricoles et pastoraux. Ces sujets seront travaillés sur la base d'un guide technique déjà élaboré en région PACA.

La coordination globale administrative et technique de ce projet est assurée par la CR Occitanie et la CA05.

Pour la Région AuRA, c'est la CRA AuRA qui est chef de file.

La FAI a le statut de "partenaire technique financé", pour une implication à hauteur de 25 jours sur 3 années (2025, 2026, 2027).

Ce programme vient de recevoir un avis favorable du CASDAR, et sera donc mis en œuvre courant 2025.

*En ce qui concerne le CASDAR Sylvopastoralisme, le CA autorise le Pdt et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires.*

### • Prototypage d'une cage de désinsectisation

Devant la place croissante des insectes comme vecteurs de pathologies animales, la désinsectisation est de plus en plus proposée comme première solution (FCO 2025, MHE...), et dans des délais très contraints, avec des quantités importantes de bétail à traiter.

De plus, la gale reste présente et les solutions de traitement de lots qui étaient d'usage n'existent plus (baignoires) obligeant les éleveurs à des traitements par injections, longues et coûteuses.

Par ailleurs, les exigences en matière de réduction des traitements chimiques ou allopathiques avec rémanences sont une réalité dans les espaces pastoraux, du fait de la présence de cheptels en schéma agriculture biologique et de la prévention des dispersions de molécules chimiques dans les espaces naturels, en particulier les espaces naturels protégés.

Ainsi, des solutions faisant appel à des bio-solutions sont plébiscitées, qu'elles soient insecticides ou répulsives.

De plus, la capacité de réaliser des chantiers de désinsectisation en espace pastoral, dans de bonnes conditions de sécurité au travail, sera un atout dans la résilience des activités pastorales face aux effets des changements climatiques, en ce qui concerne la lutte contre la propagation des virus et autres pathogènes par les insectes.

En réponse, les objectifs de ce projet sont de proposer une cage de désinsectisation répondant aux caractéristiques suivantes :

- Simple d'utilisation et de maintenance,
- Adaptable aux installations de contention courantes en espace pastoral,
- Transportable y compris par voie hélicoptérée, déplaçable de quelques mètres par 2 ou 4 personnes,
- Adaptable ou dérivée pour toutes les espèces de ruminants domestiques,
- Permettant un traitement complet de l'animal (dans son intégralité, dans la laine...),
- Mobilisant des produits compatibles avec les produits autorisés en agriculture biologique.

En parallèle, des travaux de recherche et de mise en avant de molécules compatibles avec les espaces naturels seront recherchés et proposés afin de prévenir les dispersions de molécules chimiques.

Sur la base de cet exposé, le Président ouvre le débat.

*En ce qui concerne le projet de cage de désinsectisation, le CA se positionne favorablement à engager les démarches de mise en conception de cet outil. Il souligne l'importance de rester vigilant sur les diffusions des produits utilisés par les voies respiratoires pour les travailleurs et le bétail. Il prend acte que des cages de ce type sont en service au GDS de l'Indre et souhaite pouvoir conduire cette action en lien étroit avec le GDS de l'Isère. Le CA autorise le Président et l'équipe techniques à engager les démarches nécessaires.*

*Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel 2025 et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.*

## 2.4 Calendrier associatif

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Véronique BORDEL

### 2.4.1 Calendrier des Commissions 2025

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

1. Commission Prospective le 7 janvier

2. Commission Prédation souhaitée, afin de faire le point sur les différents programmes et expérimentations y compris approches territoriales. Il est proposé de l'intégrer dans la Commission Prospective de janvier 2025.
3. Commission Bergers-Employeurs avec la DDETS à organiser.

#### 2.4.2 CA d'arrêté des comptes

La date du mardi 25 mars est arrêtée, 10-13h00.

#### 2.4.3 AG 2025, le 10 avril à l'Alpe d'Huez

La commune de l'Alpe d'Huez propose de mettre à disposition le Palais des Sports, de réaliser un accueil par la commune et la CCO en co-invitant.

Le GP de l'Alpe d'Huez sera également mobilisé, il a déjà accueilli la Journée des Alpagistes, le GP Ovins est à contacter. La Commune de Vaujany est également d'accord pour participer.

Le CA valide l'organisation en cours et remercie les partenaires engagés de l'accueil qu'ils mettent en place.

### **3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS**

#### **3.1 Partage des travaux de la Commission "Améliorations Pastorales" et proposition du programme 2025 pour le CDI**

*Rapporteurs : Denis REBREYEND, Pierre NICOLAS et Christophe MOULIN*

##### 3.1.1 Avis du Conseil d'Administration sur la programmation d'améliorations pastorales du Conseil Départemental de l'Isère

Denis REBREYEND rappelle que le Conseil d'Administration est chargé, par le Département de l'Isère, de recueillir les besoins de travaux d'améliorations pastorales auprès des porteurs de projets, de constituer les dossiers. Le Département de l'Isère a proposé d'engager 240.000€ de subvention au taux de 75% sur les montants hors taxes de travaux, soit 320.000€ de dépenses hors taxes.

Patrick Prudhomme apporte des éléments de contexte, et en particulier le report du vote du budget du Conseil Départemental à mars 2025, afin de tenir compte des incertitudes budgétaires et des décisions budgétaires qu'ont à prendre les services de l'État.

De ce fait, le calendrier des relations aux porteurs de projets en sera changé. Ces dossiers seront à présenter à la Commission Permanente d'avril, les courriers attributifs prévus pour mai, délai le plus contraint en raison des aléas.

Actuellement, ces dossiers de projets sont en cours de montage et de complétude, avant d'être présentés au CDI.

Christophe MOULIN rappelle l'importance des permanences de l'été pour les appels à projets d'améliorations pastorales, et celle des Comités de Pilotage des Plans Pastoraux Territoriaux, où les éleveurs sont très attendus pour que ces espaces restent vivants et efficaces.

Il rappelle également que les dossiers déposés sur la ligne du Conseil Départemental ont été présentés en comités de pilotage des PPT par souci de cohérence des interventions, de valider la prise en considération des enjeux du territoire, et pour partager l'information et la décision.

Sur la ligne ouverte par le CDI, le CA de la FAI est sollicité pour donner un avis et prioriser les demandes, et il fait état des travaux de la commission « Améliorations Pastorales » tenue le matin même.

- L'analyse de la programmation 2025 donne à voir quelques tendances par massif qui méritent d'être soulignées :
- Belledonne est davantage sur des actions de débroussaillage du fait de petites unités de basse altitude, avec une pression ligneuse forte en bas de versants, accentuée probablement par les effets du changement climatique ;
- La Chartreuse centre les interventions sur l'eau et les logements ;
- La Matheysine et le Trièves font apparaître de gros besoins de contention et la sécurité au travail cette année.

Ces projets ont été présentés dans les espaces de travail des PPT, afin de veiller à une concertation territoriale efficiente.

Num Pasto	Trt / Année	Act°	Statut	Maître d'Ouvrage	Nature des travaux	Total	Mtt AT	Total	Fnc	Taux	Mtt Sub
382025467	Bel	1.1	GP	PRE DE L'ARC	Débroussaillage en mosaïque, clôture déflectrice et aménagement de point	9 119	729	9 848	CG	75,00%	7 386
	2025										
382025469	Bel	1.2	GP	JARLONS	Débroussaillage secteur sous le sommet d'Orionde	10 438	835	11 273	CG	75,00%	8 455
	2025										
382025473	Bel		GP	PLEYNET	Aménagement d'un parc d'attente pour le regroupement des bovins à	13 194	1 056	14 250	CG	75,00%	10 687
	2025										
382025476	Bel		GP	CRET DU POULET	Débroussaillage sur le secteur du Levant et de Pierre Roubet	14 080	1 126	15 206	CG	75,00%	11 405
	2025										
382025483	Bel		GP	COLLET D'ALLEVARD	Débroussaillage au Col de l'Occiput	7 580	606	8 186	CG	75,00%	6 140
	2025										
382025484	Bel		GP	GRAND THIERVOZ	Aménagement de sanitaire et installation photovoltaïque au chalet de	2 982	239	3 221	CG	75,00%	2 416
	2025										

**Belledonne : 61 984 €**

382025454	Cha		GP	CHARMANT SOM	Aménagement du chalet (assainissement)	24 030	1 922	25 952	CG	75,00%	19 464
	2025										
382025455	Cha		GP	ALPE DE STE MARIE DU MONT	Renforcement des points de distribution d'eau sur l'alpage	11 693	935	12 628	CG	75,00%	9 471
	2025										
382025468	Cha		GP	HABERT DE LA DAME	Reprise de l'étanchéité de la réserve d'eau, mise en place de 3 abreuvoirs	10 733	859	11 592	CG	75,00%	8 694
	2025										

**Chartreuse : 50 173 €**

382025451	BMV		GP	COMBE GUYON	Achat et mise en place d'un parc de tri ovin à Combe Guyon	3 873	310	4 182	CG	75,00%	3 137
	2025										
382025452	BMV		GP	GRANDE CUCHE (LA)	Aménagement de contention bovine/ovine et réserve d'eau	28 091	2 247	30 338	CG	75,00%	22 754
	2025										
382025453	BMV		GP	SENEPI	Réouverture de milieu aux treize bises, adduction d'eau et mise en place d'un portail	30 715	2 457	33 172	CG	75,00%	24 879
	2025										
382025466	BMV		GP	VALBONNAIS	Reprise d'un accès muletier et installation de deux points d'abreuvement au quartier	25 300	2 024	27 324	CG	75,00%	20 493
	2025										
382025471	BMV		GP	CLAPISSES	Débroussaillage secteur Eyveras et Plan Collet, parc de contention à Plan Collet	15 609	1 249	16 858	CG	75,00%	12 643
	2025										
382025472	BMV		GP	OBIOU	Aménagement d'un parc de contention bovin au col des Faysse	7 149	572	7 721	CG	75,00%	5 791
	2025										
382025482	BMV	3	GP	GOBERT	Reprise du parc périphérique de l'alpage de Gobert	5 513	441	5 954	CG	75,00%	4 466
	2025										

**Matheysine : 125 550 €**

382025456	Ois		AFP	GARDE (LA)	Réouverture de milieu de la "Ville" à "l'Armentier le haut"	7 000	560	7 560	CG	75,00%	5 670
	2025										
382025465	Ois		GP	HUEZ	Reprise du parc de contention	30 171	2 414	32 584	CG	75,00%	24 438
	2025										

**Oisans : 40 144 €**

382025450	Tri		GP	BACHILIANNE	Aménagement d'un parc de contention et de tri bovin	32 961	2 637	35 597	CG	75,00%	26 698
	2025										
382025457	Tri		GP	JOCOUC	Aménagement d'un parc de contention et de tri	6 027	482	6 509	CG	75,00%	4 882
	2025										

**Trièves : 42 106 €**

296 257	23 701	319 957	239 968
Glob Hors AT	Glob AT	Glob Eligible	Glob Sub

Le CA prend acte des travaux de la Commission Améliorations Pastorales, valide les propositions et autorise le Président et l'équipe technique à procéder à la présentation de cette liste et des dossiers au Département de l'Isère.

### 3.1.2 Information au Conseil d'Administration sur la programmation déposée auprès des lignes Régionales et FEADER

Christophe MOULIN présente aussi sommairement la programmation déposée auprès de la Région et du FEADER 207, en attirant l'attention sur le fait que des arbitrages budgétaires sont en cours et que les moyens financiers peuvent être, cette année, du fait d'une programmation élevée à l'échelle de la Région, insuffisants (en crédits régionaux et FEADER).

Les tableaux ci-après présentent la liste des projets par massif.

Programmation 2025												Synthèse Projets 2025 - Comité de Pilotage		
												Communes et Groupements Pastoraux de l'Isère		
Num Pasto	Trt / Année	Act°	Statut	Maître d'Ouvrage	Nature des travaux	Total	Mtt AT	Total	Fnc	Taux	Mtt Sub			
382025459	Bel	1.2	Cne	COMBE DE LANCEY (LA)	Reprise de l'accès à l'alpage de Pré Clos	5 634	451	6 085	CR	39,90%	2 428			
	2025								FEADER	30,10%	1 832			
382025470	Bel		GP	PRA (LA)	Achat d'un parc de contention et de tri mobile	13 185	1 055	14 240	CR	39,90%	5 682			
	2025								FEADER	30,10%	4 286			
382025474	Bel		SICA	PASTORALE DE BELLEDONNE	Exploitation Xavier Boeuf : Aménagement d'une réserve d'eau en inox et d'un réseau	13 600	1 088	14 688	CR	39,90%	5 861			
	2025								FEADER	30,10%	4 421			
382025489	Bel	1.2	ComCnes	Grésivaudan (Le)	Débroussaillage de lande basse et aulnes, secteur du "triangle"	18 200	1 456	19 656	CR	39,90%	7 843			
	2025								FEADER	30,10%	5 916			
<b>Belledonne :</b>								<b>54 669 €</b>						
382025439	Cha		Cne	ST PIERRE DE CHARTREUSE	Aménagement d'un logement de berger au Grand Som	23 146	1 852	24 997	CR	39,90%	9 974			
	2025								FEADER	30,10%	7 524			
<b>Chartreuse :</b>								<b>24 997 €</b>						
382025458	BMV	3	Cne	ORIS EN RATTIER	Reprise de l'accès à l'alpage du Jas	13 830	1 106	14 936	CR	39,90%	5 960			
	2025								FEADER	30,10%	4 496			
382025462	BMV	3	Cne	ENTRAIGUES	Reprise et extension du chalet de Combe Guyon	87 500	7 000	94 500	CR	39,90%	37 706			
	2025								FEADER	30,10%	28 445			
382025464	BMV	3	Cne	ST JEAN DE VAULX	Mise en place de passage canadien pour la protection de la table d'orientation de	5 600	448	6 048	CR	39,90%	2 413			
	2025								FEADER	30,10%	1 820			
382025477	BMV	4	Cne	ST PIERRE DE MEAROTZ	Réouverture de milieu aux anciennes vignes	6 000	480	6 480	CR	39,90%	2 586			
	2025								FEADER	30,10%	1 950			
382025481	BMV	3	Cne	LAVALDENS	Rénovation du chalet de Plan Col	69 569	5 566	75 135	CR	39,90%	29 979			
	2025								FEADER	30,10%	22 615			
382025485	BMV	3	Cne	LAVALDENS	Aménagement d'une cabane secondaire au lac de Rif Bruyant	20 490	1 639	22 129	CR	39,90%	8 830			
	2025								FEADER	30,10%	6 661			
382025486	BMV	3	Cne	LAVALDENS	Reprise du captage et installation d'une réserve d'eau avec abreuvoirs au	41 366	3 309	44 675	CR	39,90%	17 825			
	2025								FEADER	30,10%	13 447			
382025487	BMV	3	Cne	CHOLONGE	Extension au chalet de la Rime et aménagement de sanitaire	31 500	2 520	34 020	CR	39,90%	13 574			
	2025								FEADER	30,10%	10 240			
382025494	BMV	3	Cne	PRUNIERES	Reprise des chemins d'accès aux pâturages de la commune	68 194	5 456	73 650	CR	39,90%	29 386			
	2025								FEADER	30,10%	22 169			
382025499	BMV	4	GP	CONNEXE	Aménagement d'un impluvium au Grand Lac du connexe	38 360	3 069	41 429	CR	39,90%	16 530			
	2025								FEADER	30,10%	12 470			
382025500	BMV	3	GP	CONNEXE	Reprise du parc de contention de l'alpage du Connexe	18 224	1 458	19 682	CR	39,90%	7 853			
	2025								FEADER	30,10%	5 924			
382025502	BMV	3	Cne	CHANTEPERIER	Reprise de l'accès à la cabane pastorale de Pissaguie	17 365	1 389	18 754	CR	39,90%	7 483			
	2025								FEADER	30,10%	5 645			
<b>Matheysine :</b>								<b>451 438 €</b>						
382025460	Ois	3	Cne	ST CHRISTOPHE EN OISANS	Aménagement d'un abri secondaire sur l'alpage Lanchatra	43 143	3 451	46 594	CR	39,90%	18 591			
	2025								FEADER	30,10%	14 025			
382025478	Ois	3	Cne	FRENEY D'OISANS (LE)	Aménagement intérieur et extension du chalet du Sla	68 689	5 495	74 184	CR	39,90%	29 599			
	2025								FEADER	30,10%	22 329			
382025479	Ois	3	Cne	OULLES EN OISANS	Installation d'une protection contre la foudre au chalet des Aiguillots	11 133	891	12 024	CR	39,90%	4 797			
	2025								FEADER	30,10%	3 619			
382025488	Ois	3	Cne	ST CHRISTOPHE EN OISANS	Construction d'un logement de berger au lieu dit les Granges	92 592	7 407	99 999	CR	39,90%	39 900			
	2025								FEADER	30,10%	30 100			
<b>Oisans :</b>								<b>232 801 €</b>						

Num Pasto	Trt / Année	Act°	Statut	Maître d'Ouvrage	Nature des travaux	Total	Mtt AT	Total	Fnc	Taux	Mtt Sub
382025463	Tri	1	Cne	CHATEL EN TRIEVES	Reprise complète du logement de berger de l'alpage de Bachlianne	92 592	7 407	99 999	CR	39,90%	39 900
	FEADER								30,10%	30 100	
382025501	Tri		Cne	PREBOIS	Aménagement d'une réserve de stockage d'eau sur l'alpage de l'Aulp	34 244	2 740	36 983	CR	39,90%	14 756
	FEADER								30,10%	11 132	
382025503	Tri	1	GP	GRESSE BAS DAUPHINE	Mise en place d'une clôture déflectrice, secteur du Serpaton	7 105	568	7 674	CR	39,90%	3 062
	FEADER								30,10%	2 310	

**Trièves :** 144 656 €

382025461	V4M	2	Cne	LANS EN VERCORS	Reprise du sentier muletier des Allières	7 500	600	8 100	CR	39,90%	3 232
	FEADER								30,10%	2 438	
382025490	V4M	2	Cne	VILLARD DE LANS	Reprise de la toiture et de l'isolation du chalet de Lurbeillet	14 260	1 141	15 401	CR	39,90%	6 145
	FEADER								30,10%	4 636	

**Vercors 4 M :** 23 501 €

863 020	69 042	932 062	652 443
Glob Hors AT	Glob AT	Glob Eligible	Glob Sub

Le CA prend acte de la liste des projets soutenus par la Région et le FEADER. Il salue le portage de projets d'améliorations pastorales par les collectivités. Le CA est inquiet des limites budgétaires qui semblent, cette année, s'imposer à nous, conduisant à des priorisations à mettre en place et à de l'incertitude en fin de mandat municipal.

### 3.1.3 Synthèse des projets d'améliorations pastorales

L'analyse globale fait clairement apparaître qu'une part importante des moyens des collectivités engagées sont fléchés par les porteurs de projets vers les logements et l'eau. La question du débroussaillage est importante dans le soutien du Département de l'Isère.

#### Présentés aux crédits Région - FEADER

Type de projet	Nombre de projets concernés	TOTAL Montant des dépenses	% des dépenses
ACCES	5	121 524,84 €	13,04%
EAU / EQUIPEMENT	4	137 775,38 €	14,78%
EQUIPEMENT	4	47 643,60 €	5,11%
LOGEMENT	11	598 982,27 €	64,26%
RECONQUETE	2	26 136,00 €	2,80%
<b>Total général</b>	<b>26</b>	<b>932 062 €</b>	<b>100,00%</b>

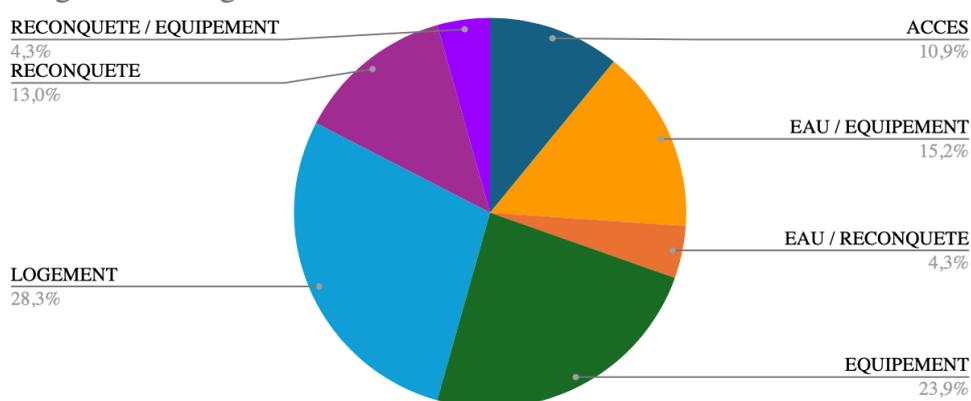
#### Présentés aux crédits du Département de l'Isère

Type de projet	Nombre de projets concernés	TOTAL Montant des dépenses
EAU / EQUIPEMENT	3	51 544,22 €
EAU / RECONQUETE	2	43 020,29 €
EQUIPEMENT	7	122 886,32 €
LOGEMENT	2	29 173,17 €
RECONQUETE	4	42 225,52 €
RECONQUETE / EQUIPEMENT	2	31 107,91 €
<b>Total général</b>	<b>20</b>	<b>319 957,42 €</b>

## Ensemble de la programmation 2025

Type de projet	Nombre de projets concernés	TOTAL Montant des dépenses
ACCES	5	121 524,84 €
EAU / EQUIPEMENT	7	189 319,60 €
EAU / RECONQUETE	2	43 020,29 €
EQUIPEMENT	11	170 529,92 €
LOGEMENT	13	628 155,43 €
RECONQUETE	6	68 361,52 €
RECONQUETE / EQUIPEMENT	2	31 107,91 €
<b>Total général</b>	<b>46</b>	<b>1 252 019,51 €</b>

### Programmation globale 2025 en Isère



Le CA souligne l'engagement global des porteurs de projets et des financeurs en faveur des espaces pastoraux et des activités pastorales. Le montant total des dépenses est de plus de 1,25 million d'€ de travaux pour 2025. Il souligne les engagements budgétaires en faveur des logements et des équipements, dont les stratégies sont d'améliorer les conditions de vie et de travail en espace pastoral.

## 3.2 Bilan du Festival 2024, perspectives et calendrier 2025

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Sophie DELASTRE

### 3.2.1 Bilan de l'édition 2024

L'édition 2024 a été compliquée à lancer et à organiser, notamment avec les péripéties de la place Victor Hugo, mais elle s'est très bien déroulée pendant le festival. Pour la partie films, les retours du public et du cinéma sont très bons, les gens ont apprécié les films et la qualité des sujets traités (le prix du public a été une surprise !). Les retours des membres du Jury sont excellents et ouvre de nouveaux axes de travail et de partenariat (notamment avec les éditions Glénat). C'est la première fois que les entrées au Cinéma sont excédentaires par rapport au coût de location de la salle.

Concernant les deux jours place Victor Hugo, la logistique a été très complexe avec les travaux et il a été difficile de mobiliser les bénévoles habituels ; néanmoins un certain nombre de nouveaux bénévoles se sont fait connaître et ont permis la bonne tenue de l'organisation sur place. La place des animaux est très importante et le public a été déçu de ne pas voir plus de bêtes.

En termes de communication, il y a eu un problème pour l'impression des affiches pendant l'été à cause des travaux place VH qui ont mis en suspens le fait de pouvoir tenir l'évènement ou non sur ce lieu.

Pour la partie culturelle orchestrée par l'association Otteur, les retours concernant les expositions, la conférence et les animations sont très bons et ont permis de rencontrer de nouveaux partenaires comme la Maison de l'International, très motivés pour programmer de nouvelles choses en 2025.

Le budget des prestations externes a été tenu à 1 000 € près (15 642 € prévus initialement / 16 575 € de dépenses réalisées).

En temps de travail de l'équipe FAI : 59 jours étaient prévus et nous y avons passé 72 jours dans les premiers états des lieux.

En résumé : ce fut une belle édition malgré un budget toujours en baisse et une organisation très compliquée cette année (changements dans l'équipe, lancement de l'organisation tardive, problèmes place VH, etc.).

*Le CA salue l'édition 2024, qui s'est tenue dans les budgets impartis, a produit les effets escomptés, et a développé de nouvelles opportunités de partenariats.*

### 3.2.2 Perspectives et calendrier pour l'édition 2025

Le prochain festival, en tenant compte des dates du Sommet de l'élevage de Cournon (prévu du [7 au 10 octobre 2025](#)) est proposé sur la semaine 40, soit du 29 septembre au 5 octobre 2025, la semaine qui précède le Sommet de l'élevage. La partie films au Club serait du 2 au 5 octobre et sur le début de semaine nous travaillerions sur des événements chez nos partenaires à Grenoble.

Les premières ébauches d'organisation :

- Comme nous aurons un budget constant voire en diminution, l'équipe FAI et Otteur proposent de repartir sur un format similaire à celui de cette année, avec en option, en fonction des coûts supplémentaires que cela représenterait, des temps forts en début de semaine, avec des vernissages d'expositions, des conférences, des temps avec les scolaires, etc., chez nos partenaires grenoblois (Maison de la Montagne, Musée Dauphinois, Maison de l'international...), ce qui permettra de faciliter la communication sur la poursuite du festival.
- Ouverture le jeudi au cinéma le Club pour la partie films :
  - Avec des séances les jeudi, vendredi et samedi
  - Films primés et/ou hors-compétition le dimanche
  - Le Jury aurait les films à disposition sur site, mais pas dans le cinéma, sur une période plus condensée, hors public.
- Place Victor Hugo : le samedi et le dimanche avec le même format qu'en 2023 et 2024 (exposants, stands, animations sur la place).
  - Une option est également en réflexion pour animer la place VH le vendredi avec une animation pour les scolaires autour d'un troupeau et des animations/stands avec nos partenaires tels que le Département, l'ONF, les Parcs, Pasto Kezako, à destination d'un public "captif" de scolaires, qui sera à définir et à aller chercher en fonction des échanges que nous aurons eu en début d'année avec ces partenaires. Ces partenaires sont parfois plus difficiles à avoir le WE.

Le territoire à l'honneur candidat sera le Grésivaudan.

Des démarches sont en cours auprès de la ville de Grenoble pour demander l'accès à l'ensemble de la place Victor Hugo (configuration 2023), en mettant en avant les relations avec les commerçants, la vulgarisation, l'accueil de scolaires, la mise à disposition de produits agricoles en circuit court.

En termes de calendrier, il est proposé de lancer la communication (à minima le visuel, les dates) dès le mois de janvier 2025, déjà sous le format d'une carte de vœux.

*Le CA valide l'organisation du festival et ses composantes comme proposées, en intégrant les éventuels besoins de repositionnement liés à la mise à disposition incertaine de la place Victor Hugo.*

## 3.3 Congrès de la FNSEA

*Rapporteurs : Denis REBREYEND et Guy DURAND*

La FNSEA organise son congrès annuel à Grenoble et propose de mettre en avant le pastoralisme.

Le CA de septembre s'est positionné favorablement pour du temps passé et des animations ; mais pas sur des volumes budgétaires et ce point reste à éclaircir.

Se pose également la question des calendriers, des tâches en cours et suites à donner.

René JACQUIN propose de rester sur une proposition de participation sans contribution financière.

*Le CA propose de rester sur cette proposition de participation au congrès de la FNSEA sans engager de contribution financière au-delà des temps de travaux liés à la présence sur le site. L'équipe technique prendra contact avec la FNSEA pour caler les modalités de partenariat.*

## 4 QUESTIONS DIVERSES

*En l'absence de questions diverses, ce point est clos.*



L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance du Conseil d'Administration à 16h45.

## 5 TEMPS PROSPECTIF AVEC L'EQUIPE TECHNIQUE

### 5.1 Quels types de compétences et de capacités développer dans les prochaines années pour l'équipe technique FAI

Dans la mise en œuvre du projet associatif, la FAI est à un temps charnière où les capacités à être sur le terrain entrent, en termes organisationnel, en concurrence avec les missions plus « classiques ».

Les attendus des partenaires et des adhérents nous conduisent vers des missions de terrain qui nous permettent de rester impliqués dans les gestions pastorales, voire de participer (bergers d'appui, MAEC, héliportages, diagnostics pastoraux...).

La composition de l'équipe technique, renouvelée en 2024, nous oblige à nous questionner sur les capacités de travail en montagne et à se déplacer, en termes de compétences et de formation. L'équipe technique est dans son ensemble très motivée pour s'engager sur le terrain, et en compétence de le faire.

Les missions de terrain nous obligent à des capacités de déplacement (véhicules, équipements...), en temps de travaux (du fait de l'éloignement), en compétences (autonomie, sécurité au travail...).

La densité des missions de terrain se répartissent sur les mois de juin à septembre, et ne sont pas reportables ou à la marge, ce qui pose des difficultés en termes d'organisation de l'équipe, d'autant plus que la loi impose que les salariés puissent prendre au minimum 3 semaines de congés sur la période estivale.

Dans les faits, il est également difficile de réaliser plus de 3 journées de terrain par semaine et par salarié (soit 12 jours par mois/salarié, estimé à 25 jours maxi sur la période estivale, période de congés déduite), du fait des amplitudes horaires des journées de terrain, des besoins de présence au bureau pour les missions d'urgence ou pré-organisées sur la période estivale.

Il est proposé d'engager un échange prospectif avec le CA afin de connaître son positionnement sur ces orientations qui ont des impacts de posture et de capacités de l'Association, les attentes des adhérents étant d'être à la fois dans des approches prospectives et opérationnelles :

- De budget ;
- De composition de l'équipe technique ;
- De maintenance des équipements et des capacités à être en montagne et à se déplacer ;
- De temps de travail.

Le Président propose un tour de table des salariés sur les argumentaires évoqués.

Christophe MOULIN rappelle **les attendus des adhérents de la FAI qui souhaitent des accompagnements opérationnels**. Pour Denis REBREYEND, le sentiment profond est de ne pas pouvoir se passer de terrain, **la confiance s'acquiert à cet endroit, tissée au cours des années lors des contacts réguliers**, dans le fait de ne pas être déconnecté des réalités de terrain.

Cela se joue dans les conversations, les détails qu'il faut savoir saisir.

Hermann est intimement convaincu que **c'est indispensable pour une structure comme la FAI, pour la relation de confiance, pour sentir les problématiques de terrain, les relations avec les partenaires, d'être aussi les "poils à gratter" au regard des observations terrain. La FAI n'est pas un service administratif qui accompagne.**

Jean Louis SERRE trouve que **la venue sur le terrain permet de porter un œil extérieur.**

Christophe MOULIN : **il ne faut pas douter du lien au terrain, c'est une obligation**, on travaille avec des gens. L'évolution des métiers a fait que l'on est très contraints par les exigences administratives, on y passe du temps. On a le souci de l'efficacité, et on ne peut pas lâcher le terrain.

Hermann DODIER : les démarches administratives et leurs contraintes de temporalité peuvent nous conduire à **lâcher le terrain, il faut lutter contre.**

Chloé BARANOWSKI : sur les difficultés et défis, la manière de le prendre en main est de faire le point sur les charges à l'année, avec un focus sur le terrain demandé par chaque mission pour identifier les surcharges potentielles, et par ce biais, les organisations à trouver.

Julie BARDOU souligne que le terrain est **très important, les bergers ne sont rencontrés que sur le terrain, ils sont parmi les premiers concernés, particulièrement en tant qu'utilisateurs des infrastructures pastorales.**

Chloé BARANOWSKI : c'est en effet le lieu privilégié pour accompagner des éléments de terrain.

Hermann DODIER souligne que c'est en effet l'un des seuls moments où l'on voit les bergers et ce point est important.

Bruno précise que ce rapport aux bergers-ères est à travailler, il se perd.

Patrick PRUDHOMME a dans ses charges de moins en moins de temps pour aller sur le terrain, et il compte sur la FAI pour que ce soit fait. Il faut être au contact du terrain, c'est enrichissant, cela donne le vrai message des opérateurs concernés.

**Le rôle de la collectivité est de donner le meilleur service possible et elle demande à la FAI de permettre des retours opérationnels les plus précis possibles.**

Pierre NICOLAS insiste sur le fait que la communication est primordiale, il faut rencontrer les personnes, particulièrement sur des sujets sensibles.

Hermann DODIER constate que sans précautions et vigilance, on pourrait avoir tendance à aller toujours aux mêmes endroits, dans des espaces où l'on va déjà. Il faut aller voir à côté. Les MAEC ont eu cet effet et c'est une très bonne chose, qu'il faudrait pouvoir conserver.

*Le CA, dans ces échanges, fait valoir l'importance de la présence de la FAI (élus et salariés) aux côtés des opérateurs et des partenaires. En ce sens, la FAI est également le bras armé des partenaires pour les présences de terrain. Il convient donc de s'organiser pour rencontrer les acteurs sur le terrain, y compris en dehors des habitudes de travail. De la même manière, la FAI devra conserver ses capacités à être sur le terrain par la formation des agents, les capacités à se déplacer et à être présents dans les espaces pastoraux. Ces éléments intégreront les éléments budgétaires nécessaires.*

## 5.2 Questions pour la Commission prospective du 7 janvier 2025

- Valorisation production agro pastorale, économies montagnardes et développement durable
- Prédation



L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17:50.



<b>Charges</b>	<b>Mtt Total</b>	<b>Mtt Mobilisable</b>
<b>Achats D'études Et Prestations De Services</b>	<b>26 426</b>	<b>26 426</b>
<b>Achats Non Stockés De Fournitures</b>	<b>9 892</b>	<b>9 892</b>
<b>Achats Groupés</b>	<b>46 934</b>	<b>46 934</b>
<b>ACHATS</b>	<b>83 252</b>	<b>83 252</b>
<b>Locations</b>	<b>17 800</b>	<b>17 800</b>
<b>Entretien Et Réparation</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
<b>Primes D'assurance</b>	<b>4 700</b>	<b>4 700</b>
<b>Divers</b>	<b>1 700</b>	<b>1 700</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>35 200</b>	<b>35 200</b>
<b>Honoraires Et Intermédiaires</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Publicite Communication Relations Publiques</b>	<b>1 178</b>	<b>1 178</b>
<b>Déplacements, Missions Et Réceptions</b>	<b>20 949</b>	<b>20 949</b>
<b>Frais Postaux Et Telecommunications</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
<b>Services Bancaires Et Assimilés</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
<b>Divers</b>	<b>2 220</b>	<b>2 220</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>43 347</b>	<b>43 347</b>
<b>Taxe Sur Les Salaires</b>	<b>10 334</b>	<b>10 334</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>10 334</b>	<b>10 334</b>
<b>Rémunérations Du Personnel</b>	<b>499 000</b>	<b>499 000</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>499 000</b>	<b>499 000</b>
<b>Dotations Aux Amortissements</b>	<b>6 600</b>	<b>6 600</b>
<b>Dotations Aux Provisions</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>27 100</b>	<b>27 100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>698 234</b>	<b>698 234</b>

## Budget Prévisionnel 2024

Produits	subventions	autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2024	charges externes directement en lien
Conv° CDI axe 1 2 5	89 916	45 018	134 934	134 934	50 591
Conv° CDI axe 3	30 000		30 000	30 000	500
Conv° CDI axe 4	5 903		5 903	5 903	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	11 760		11 760		
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	27 576	13 950	41 526	40 574	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 699		3 699	3 699	
Conv° CIMA	24 480		24 480	18 360	
Conv° CIMA EmploiPasto	6 120		6 120	2 450	
Conv° CIMA EV Alpes	9 960		9 960	3 325	
Conv° CIMA EV BassinGre	3 600		3 600	1 695	
Conv° CIMA Reliquat n-1	3 428		3 428	3 428	569
Conv° CR AuRA	34 509		34 509	34 509	2 269
<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>250 951</b>	<b>58 968</b>	<b>309 919</b>	<b>278 877</b>	<b>53 930</b>
CIMA Divers	10 513		10 513	7 833	693
Conv CRAuRA Reliquats n-1	5 513		5 513	5 513	1 544
CR AuRA Divers	9 901		9 901	2 581	150
DREAL / DDT Mon Expé CPT	10 000		10 000		
DREAL / DDT Prédation	24 765		24 765	24 765	
FESTIVAL	23 000	4 200	27 200	24 000	16 551
OFB	13 663		13 663	11 538	203
<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>97 355</b>	<b>4 200</b>	<b>101 555</b>	<b>76 230</b>	<b>19 140</b>
AMO Candidatures PPT		3 075	3 075	4 704	
AMO Territoires Pastoraux		29 955	29 955	29 955	
<b>AMO Territoires Pastoraux</b>		<b>33 030</b>	<b>33 030</b>	<b>34 659</b>	
Appuis Techniques Divers		4 920	4 920	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	60 000	
<b>Appuis Techniques</b>		<b>64 920</b>	<b>64 920</b>	<b>64 920</b>	
Divers		1 823	1 823	1 823	900
<b>Prestations de Formation</b>		<b>1 823</b>	<b>1 823</b>	<b>1 823</b>	<b>900</b>
Divers		33 732	33 732	18 604	
<b>Etudes Diagnostics</b>		<b>33 732</b>	<b>33 732</b>	<b>18 604</b>	
Divers		57 117	57 117	42 510	1 278
INRAE		40 800	40 800	39 840	
<b>Prestations Diverses</b>		<b>97 917</b>	<b>97 917</b>	<b>82 350</b>	<b>1 278</b>
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	101 000	1 232
Divers					
<b>Autres Produits</b>		<b>103 000</b>	<b>103 000</b>	<b>101 000</b>	<b>1 232</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>348 306</b>	<b>397 589</b>	<b>745 895</b>	<b>658 463</b>	<b>76 480</b>

<b>Charges</b>	<b>Mtt Total</b>	<b>Mtt Mobilisable</b>
<b>Achats D'études Et Prestations De Services</b>	<b>20 400</b>	<b>20 400</b>
<b>Achats Non Stockés De Fournitures</b>	<b>18 000</b>	<b>13 800</b>
<b>Achats Groupés</b>	<b>39 000</b>	<b>39 000</b>
<b>ACHATS</b>	<b>77 400</b>	<b>73 200</b>
<b>Locations</b>	<b>17 800</b>	<b>17 800</b>
<b>Entretien Et Réparation</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
<b>Primes D'assurance</b>	<b>4 700</b>	<b>4 700</b>
<b>Divers</b>	<b>1 700</b>	<b>1 700</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>35 200</b>	<b>35 200</b>
<b>Honoraires Et Intermédiaires</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Publicite Communication Relations Publiques</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>Déplacements, Missions Et Réceptions</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
<b>Frais Postaux Et Telecommunications</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
<b>Services Bancaires Et Assimilés</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
<b>Divers</b>	<b>2 220</b>	<b>2 220</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>42 720</b>	<b>42 720</b>
<b>Taxe Sur Les Salaires</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
<b>Rémunérations Du Personnel</b>	<b>511 050</b>	<b>511 050</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>511 050</b>	<b>511 050</b>
<b>Dotations Aux Amortissements</b>	<b>6 600</b>	<b>6 600</b>
<b>Dotations Aux Provisions</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>27 100</b>	<b>27 100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>706 470</b>	<b>702 270</b>

## Budget Prévisionnel 2025

Produits	subventions	autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2025	charges externes directement en lien
Conv° CDI axe 1 2 5	87 356	37 350	124 706	124 706	39 000
Conv° CDI axe 3	30 000		30 000	30 000	500
Conv° CDI axe 4	5 903		5 903	5 903	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	11 760		11 760	11 760	
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	17 622		17 622	17 622	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 699		3 699	3 699	
Conv° CIMA	24 480		24 480		
Conv° CIMA EmploiPasto	4 896		4 896		
Conv° CIMA EV Alpes	7 968		7 968		
Conv° CIMA EV BassinGre	2 880		2 880		
Conv° CIMA Reliquat n-1	18 330		18 330	18 330	3 000
Conv° CR AuRA	34 909		34 909	34 909	
<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>249 803</b>	<b>37 350</b>	<b>287 153</b>	<b>246 929</b>	<b>42 500</b>
non défini					
CAS DAR	2 628		2 628	2 628	
CIMA Divers	2 680		2 680	2 680	
CR AuRA Divers	10 267		10 267	10 267	4 200
DREAL / DDT Mon Expé CPT	10 000		10 000		
DREAL / DDT Prédation	10 000		10 000	10 000	
FESTIVAL	23 000	4 200	27 200	24 000	16 000
OFB	12 700		12 700	2 125	
<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>71 275</b>	<b>4 200</b>	<b>75 475</b>	<b>51 700</b>	<b>20 200</b>
AMO Territoires Pastoraux		28 140	28 140	28 140	
<b>AMO Territoires Pastoraux</b>		<b>28 140</b>	<b>28 140</b>	<b>28 140</b>	
Appuis Techniques Divers		4 920	4 920	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	55 000	
<b>Appuis Techniques</b>		<b>64 920</b>	<b>64 920</b>	<b>59 920</b>	
Divers		1 823	1 823	1 823	900
<b>Prestations de Formation</b>		<b>1 823</b>	<b>1 823</b>	<b>1 823</b>	<b>900</b>
Divers		54 663	54 663	48 662	
<b>Etudes Diagnostics</b>		<b>54 663</b>	<b>54 663</b>	<b>48 662</b>	
Divers		54 251	54 251	42 051	700
INRAE		40 800	40 800	40 800	
<b>Prestations Diverses</b>		<b>95 051</b>	<b>95 051</b>	<b>82 851</b>	<b>700</b>
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	101 000	1 500
Divers					
<b>Autres Produits</b>		<b>103 000</b>	<b>103 000</b>	<b>101 000</b>	<b>1 500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>321 077</b>	<b>389 147</b>	<b>710 224</b>	<b>621 024</b>	<b>65 800</b>

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI
<b>Collège des Membres Actifs (élus) : 23</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	ARGOUD Daniel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DOLCI Patrick	Président	Assoc Propriétaires de Besse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
OUGIER Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Vice-Président
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
MARIE Patrice	Berger	EARL DOMAINE LE GRAND PRE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BAFFERT Frédéric		GAEC LA FERME DU GRAND BOIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PICCA Julien	Président	GP ALPE DU PIN		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
JADIS Quentin		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
SERRE Jean Louis		GP BACHILIANNE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président
SAUZÉ Jean Luc		GP COMBEAU		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Président
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Secrétaire
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Trésorier
GIROUD Didier	Président	GP PLEynet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
REBUFFET Nicolas	Président	GP PRE DE L'ARC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
NICOLAS Pierre	Président	GP SENEPI		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président
DURAND Guy		GP SURE NAVE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président
MILESI Angélique	Adhérente	GP VALBONNAIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Collège des Membres de Droit : 12</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
PACHOUD Thomas	Président	Assoc des Bergères et Bergers en Alpes et Systèmes	Julie BARDOU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
DARLET Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
LISZEWSKI Nadia	Cheffe de Service Forêt et	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Patrick PRUDHOMME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
DELRIEUX Jean Luc	Directeur	DDPP de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GORIEU François	Directeur	DDT de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France	Jean-René HIRIGOYEN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
BOULON Régine	Directrice	EPLEFPA COTE ST ANDRE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
SIMIAN Sébastien	Président	GDS de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
NIER Joseph		GP SENEPI		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
COTTE Bruno	Directeur des Services	INRAE Centre Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes	Emilie CROUZAT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
GUILLON Marjorie	Directrice	Office National des Forêts Agence Départementale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Collège des Membres Consultatifs : 19</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
REY Stefany	Présidente	AAC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ABBA Audrey	Présidente	ADABEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GIRARD Didier	Président	Assoc APAO		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BARANI Marie-Pierre	Présidente	Assoc CEN ISERE - AVENIR		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHENAVIER Danielle	Présidente	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère	Jean-François JOSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CARAGUEL Bruno	Président	Assoc Française de Pastoralisme (AFP)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
FAVRÉ Christine	Co-Présidente	Assoc SITADEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
REYMOND Julien	Co-Président	Assoc SITADEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
SUSZYLO Christophe	Président	Isère Attractivité		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ROUX Jean Michel	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MURGIA Arnaud	Président	Parc National des Ecrins PNE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
LAILY Bruno	Chef de service	RTM de Grenoble		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
COCOZZA Dorothée	Directrice Départementale	SAFER 38		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse PNRC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors PNRV	Agnès TREGRET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Membres d'Honneur de l'Association : 4</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
	Président	Association des Maires et Adjointes de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PANNEKOUCKE Fabrice	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Olivier AMRANE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1	Cyrille MADINIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Membres de l'Equipe Technique : 3</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Invités : 1</b>							<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
HAMANN Ingrid	Directrice adjointe	DDETS	en visioconférence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Nombre de membres votants : 35

Quorum à 1/3 soit : 12 membres

Nombre de voix : 14

Quorum atteint